

Compte rendu de séance

Réunion de Bureau

Mardi 13 mars 2018 à 18H00

Salle de réunion de la
Communauté de communes du Val d'Amour

Présents

Henri Alixant, Philippe Brochet, Bernard Fraizier, Christine Guyot, Henri Ogier, Michel Rochet, Jean Thery, Alain Bigueur, Jean Charles Koehren, Etienne Rougeaux

Excusés

Virginie Pate

Absents

Pour avis technique

Rémi Gauthier

Objet de la réunion

Préparation conférence des maires

Etat des lieux prise de compétence eau et assainissement

Rapport d'activité

Questions diverses

1. Préparation de la conférence des maires

Le bureau prend connaissance du diaporama qui sera présenté en conférence des maires. 3 points seront abordés

- Une présentation du prévisionnel financier pluriannuel ;
- Une première approche des coûts relatifs aux groupes scolaires ;
- Le besoin de recensement des projets habitat des communes : il sera proposé :
 - o Une aide au montage des dossiers des collectivités par l'animateur qui sera retenu.

- L'inscription de ces projets dans la stratégie Habitat de la Communauté de communes pour permettre un financement des opérations par la région notamment.

2. Etat des lieux de la prise de compétence eau et assainissement

Le bureau prend connaissance de l'état des lieux relatif à la prise de compétences Eau potable et Assainissement. Il est convenu de présenter ce document en conseil d'exploitation dans un premier temps, puis en conseil communautaire.

3. Rapport d'activité

Le rapport d'activité est validé et sera proposé au vote lors du budget.

4. Divers

Participation à Made In Jura

Les communautés de communes sont sollicitées pour participer en tant qu'exposant au salon Made in Jura.

Le bureau ne souhaite pas que la collectivité soit présente en tant qu'exposant. Il est plus intéressant d'aider les entreprises à y participer. Les membres du bureau s'organiseront pour être présents. Charlotte Gross sera présente en tant que de besoin.

Si les entreprises sont aidées financièrement, elles seront sollicitées pour diffuser les documents de communication.

Il est proposé de solliciter les adhérents de Made in Jura.

Aide aux salons Arboiserie

L'Arboiserie basée à Mouchard réalise des cloisons notamment pour Orange.

Le patron de l'entreprise est originaire d'Ille et Villaine. Il a été sélectionné pour participer à la route du Rhum et fabriquer et vendre des produits à l'effigie de la manifestation sportive. Il a le monopole des objets en bois sur cette manifestation.

Il participera à la foire préalable en créant des supports en bois du Jura. Sa participation va coûter environ 8 000€.

Compte tenu du caractère de cette demande, il est proposé d'accorder une aide exceptionnelle de 2 000€. En contrepartie, la société propose de fournir un objet à l'effigie de la route du rhum à chaque commune du Val d'Amour.

Le bureau valide une aide exceptionnelle de 2 000€ à l'unanimité.

Matériel prêté aux associations

La CCVA a du matériel qu'elle prète aux associations locales. Le matériel est vieillissant, et certaines associations s'en plaignent.

Le bureau missionne les services pour faire un état des lieux et solliciter des devis. Il faut également regarder pour une sono.

Il serait souhaitable de prêter avec des cautions.

Point sur les rdv SNCF

L'association TGV TER intervient aujourd'hui sur la question des trains.

Lyria : les élus ont appris que le TGV du soir ne s'arrêtera plus en gare de Mouchard du fait de travaux sur Dijon et sur la Suisse à compter du 25 mars. La région n'a pas souhaité mettre en place un TER. Elle a renforcé en TER la liaison de Dijon à Besançon ainsi que la ligne LGV, et le département du Jura se retrouve aujourd'hui moins bien desservi.

Une réunion a lieu le 26 mars à Dijon sous l'égide de la présidente de Région. Elle fait suite à une première réunion qui s'est tenue le 5 décembre 2017.

L'annonce des travaux est connue depuis 18 mois par la région, et les élus locaux viennent de l'apprendre.

A l'heure où il est demandé de réduire les déplacements en voiture individuelle il serait de bon augure de maintenir le maillage ferroviaire là où il existe.

La SNCF propose des services annexes, mais dont on ne peut pas se satisfaire : la force publique investit sur les transports en zone urbaine, et en zone rurale, il est proposé des solutions alternatives à la charge des collectivités.

La ligne des hirondelles sera ouverte à la concurrence.

La SNCF a proposé un projet d'aménagement de la gare de Mouchard afin de rendre plus opérationnel le fonctionnement de la gare. Le projet s'élève à 500 000€ et la région peut intervenir sur un montant d'environ de 150 000 à 200 000€. Il faut un porteur de projet. Il peut y avoir des financements au titre de la DETR et du contrat de ruralité.

Il est indispensable, s'il y a de l'argent public, que les trains s'arrêtent en gare. Il faut un engagement de l'Etat et de la Région sur la circulation des trains.

Le bureau est favorable au portage intercommunal avec un engagement de la Région.

Une réunion aura lieu bientôt sur la question du buffet de la gare qui pourrait rouvrir, devenir un lieu d'information sur le Val d'Amour, etc...

Le bureau souhaite que la Présidente de région vienne rencontrer les élus.

Autres points

En avril le conseil communautaire aura lieu le lundi 23 à 20H30.

Le projet de règlement sur le télétravail est remis au membre du bureau pour en prendre connaissance.

La séance est levée à 20h00.

Le Président

Michel Rochet